



14ème législature

Question N° : 104031	De M. René Rouquet (Socialiste, écologiste et républicain - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Armées		Ministère attributaire > Armées
Rubrique > défense	Tête d'analyse > service national	Analyse > perspectives.
Question publiée au JO le : 23/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. René Rouquet interroge Mme la ministre des armées sur la réintroduction du service national. Durant la campagne électorale, le président de la République avait émis le souhait que « chaque jeune Français aille à la rencontre de ses concitoyens, fasse l'expérience de la mixité sociale et de la cohésion républicaine durant un mois », par le biais d'un « service national universel, encadré par les armées et la gendarmerie nationale, qui s'adressera aux jeunes femmes et hommes aptes de toute une classe d'âge, soit environ 600 000 jeunes par an, dans les trois ans suivant le dix-huitième anniversaire de chacun ». Il voudrait savoir selon quelles modalités le Gouvernement entend réintroduire le service national.